Eclairage public

Depuis le 1er juillet 2012, l’agglomération de Cergy-Pontoise est en charge de la gestion, de l’exploitation, du renouvellement et de l'extension du réseau public des 13 communes et de ses 30 000 points lumineux.

La Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise a conclu en juin 2013 un contrat de partenariat avec l’entreprise Cylumine pour une durée de 18 ans.



Si vous constatez un dysfonctionnement ou une panne, contactez le **0 805 200 069** (numéro gratuit).

Liens utiles
www.cergypontoise.fr/leclairage-public
www.cylumine.fr/